



Wallonie

VILLE DE LIEGE

Nos réf. : V/93101 C - VOI/29 C

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme déposée par la **VILLE DE LIEGE** dont les bureaux se trouvent place du Marché 2 à 4000 LIEGE, ayant trait à un terrain situé **rue Agimont 28, rue Hocheporte 2 et rue de l'Académie 53 à 4000 Liège** et cadastré **Liège (2) section B n° 185D, 186T, 186 W et 195D**.

Le projet consiste à **modifier le permis octroyé pour construire une crèche et des logements, aménager des espaces publics (modification du PU/84701 C), et à modifier l'alignement du carrefour des rues Agimont et Hocheporte approuvé en date du 29 mai 2017**. Le projet est existant, la demande porte sur la modification d'éléments ponctuels :

- modification des clôtures, barrière et aménagement d'une rampe ;
- traitement du mur au droit de la démolition du hangar ;
- cinq places de stationnement de voitures prévues à l'emplacement des garages actuels doivent être supprimées et remplacées par des abris/stationnement pour vélos ;
- l'ensemble du passage (à l'exclusion du porche rue de l'Académie) sera entièrement versé au domaine public.

Publicité effectuée conformément aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale et aux articles suivant du CoDT :

- D.IV.40 : dérogation à l'article 394 du Guide régional d'urbanisme relatif à la modification des espaces publics ;
- R.IV.40-1, §1er, 7°: demande de permis d'urbanisme comportant une modification de voirie.

L'enquête publique est ouverte le 22 août 2023 et clôturée le 20 septembre 2023.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues durant la période d'enquête :

- au Service des Permis d'urbanisme, La Batte, 10 à 4000 LIEGE, **uniquement sur rendez-vous**, via le numéro 04/221 90 99, le lundi et le vendredi de 9 à 12h et le mercredi de 14 à 17h ;
- à la Maison de l'Habitat, rue Léopold 37 à 4000 LIEGE, le jeudi de 16 à 20h, uniquement sur rendez-vous, pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Luc Gilson au numéro 04/221 90 95 ou de Emelyne Bassleer au numéro 04/221 90 86.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal en mentionnant le numéro du dossier (V/93101 C - VOI/29 C), vos nom, prénom et adresse postale complète par courriel à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@liege.be ou par courrier ordinaire à l'adresse postale suivante : Ville de Liège, Service des Permis d'urbanisme, La Batte 10, 4^{ème} étage à 4000 LIEGE. A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courriel sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Luc Gilson ou Emelyne Bassleer ou encore lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu au Service des Permis d'urbanisme, La Batte 10 à 4000 LIEGE **le 20 septembre 2023 à 11h30**.

Les coordonnées de toute personne ayant introduit une réclamation ou observation sont encodées dans un programme permettant la gestion des dossiers de permis d'urbanisme.

Conformément à l'article 25 du décret du 6 février 2014, si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organise une réunion de concertation pour laquelle la liste complète des réclamants sera transmise à chaque personne ayant introduit individuellement des réclamations et observations.

A afficher au plus tard le 17 août 2023 et jusqu'au 20 septembre 2023 inclus.